

C.S. Cherrier à L.H. Lafontaine.

Montréal 17 novembre 1842.

Mon cher Monsieur,

J'ai reçu le 11 du courant votre note du 7. Je n'ai pas voulu y répondre sans avoir obtenu quelques renseignements sur ce qui en faisait l'objet. Après en avoir eu, que je crois exacts, j'ai été indisposé et incapable de m'occuper d'affaires. Vous voudriez sans doute que j'ajoute qu'il y a eu un peu de paresse dans mon fait. Mais, Monsieur le Procureur Général, vous savez mieux que personne, que nul n'est tenu de s'avouer coupable. Ainsi je persiste à me dire innocent.

Le "vieux de la Montagne" n'est pas aussi jeune que vous semblez le croire, puisque c'est toujours Mr. Dumesnil François qui a fait la campagne de Russie, et qui est dans le pays depuis plusieurs années. Ainsi ce n'est pas l'âge qui lui manque, mais une connaissance et une expérience suffisantes de notre situation politique; il peut aussi avoir quelque ressentiment national à assouvir; toujours est-il qu'il ne devrait pas le faire à nos dépens, et dans des écrits à un canadien, et notre confrère, Mr. De Bleury, m'en a parlé comme venant d'une plume canadienne; il avait même l'air de savourer les réflexions de l'auteur !! Je n'ai pas besoin d'ajouter que je partage entièrement vos vues sur la tendance de semblables productions que je réprovoque tout autant que vous, et qui peuvent avoir un très mauvais effet, ici, comme au loin. Je tiens de Mr. Barthe qu'on avait signifié à l'auteur que s'il continuait à écrire dans le même sens, ses écrits ne seraient pas accueillis dans l'Aurore. Mr. Bar-

the ajoutait qu'on ne pouvait convenablement recevoir dans un Journal des communications qui n'étaient pas en harmonie avec l'esprit dans lequel il était rédigé. Je n'ai pas manqué d'approuver ces idées qui me paraissent justes surtout dans les circonstances actuelles, et de lui remarquer combien des écrits tels que ceux du "Vieux de la Montagne" étaient nuisibles.

La nouvelle de la mort du Gouverneur, laquelle, grâce au ciel s'est trouvée fautive, avait jetté les amis du pays dans la consternation, et elle avait produit chez moi une impression vraiment pénible. Sa conduite politique lui a acquis de justes titres à notre estime et à notre reconnaissance. Aussi sa mort eût été un sujet de deuil général pour les canadiens et tous les réformistes sincères à quelque origine qu'ils appartiennent. Je ne pense pas que cet événement, tout déplorable qu'il eût été, eût porté atteinte aux nouveaux arrangements ministériels. Ils ont une racine trop forte dans la volonté populaire manifestée par la majorité des représentants organes de cette volonté. Mais le décès du Gouverneur eût infailliblement activé les intrigues de ses ennemis et de ceux du pays; déjà plusieurs d'eux, m'a-t-on assuré, ne dissimulaient pas leur satisfaction qui contraste singulièrement avec le langage hypocrite de quelques gazettes qui ont feint de prendre un intérêt vif à la santé du personnage élevé auquel elles ne cessent de prodiguer les injures les plus sales.

Mr. Wakefield a été très satisfait du résultat de son élection. Je suis allé pour le saluer, mais n'ai pu le rencontrer. J'ai su qu'il avait dit que les canadiens devaient réussir dans les réclamations qu'ils avaient à faire valoir, et notamment qu'une amnistie générale devait être accordée et une réforme dans le Conseil Législatif opérée.

Vous avez lu sans doute avec le même intérêt que moi, les observations des feuilles anglaises sur la composition de notre ministère. Il me semble que de plusieurs des extraits qui ont été reproduits dans nos papiers, ressort cet aveu important que ce sont les majorités parlementaires des assemblées coloniales qui doivent gouverner les colonies. La concession du gouvernement responsable me paraît un fait accompli. Sous peine d'être mauvais logicien, il en faut subir les conséquences. Elles vous ont porté au Ministère et le ciel aidant, je me flatte qu'elles vous y maintiendront. Il n'y a personne qui le

0021711

désire plus vivement que moi, persuadé, comme je le suis, que l'influence que vous y exercerez en commun avec votre vertueux et estimable collaborateur Mr. Baldwin nous offrent la garantie d'un meilleur avenir pour notre commune patrie. Veuillez offrir mes assurances de salut à ce digne concitoyen.

Tout à vous

C.S. Cherrier

L'honorable L.H. Lafontaine )  
(  
à Kingston. )